



# "Défendons Piccourenc !"

**AG « Défendons Piccourenc ! » du 9 avril 2011. Compte Rendu.**

**Etaient présents :**

- le bureau dans son intégralité
- les membres adhérents (à noter la présence de plusieurs nouveaux adhérents)
- des riverains du quartier Piccourenc (non adhérents)
- nos élus : Mme F Brousteau, Mr JP Leleux, Mr JM Délia, Mr F Gauthier, Mr F Deletang,
- Mme J Olivero (représentant Nice Matin),
- M Hettinger (en tant que photographe du journal municipal)
- Bernard Fouquet, représentant les comités de quartier Termes et Piccourenc

**Introduction de la séance par Dominique Piot Président, qui remercie Mme Françoise Brousteau Maire de Peymeinade, ses adjoints François Gauthier et François Delétang, Mr Jean Pierre Leleux Sénateur Maire de Grasse, et Mr Jean Marc Délia Conseiller Général, de leur présence, c'est une marque importante de soutien à notre association.**

**Dominique Piot remercie les adhérents et riverains de s'être déplacés, à un certain moment nous avons craint que les améliorations obtenues n'entraînent une démobilité, alors que les problèmes du quartier sont loin d'être résolus.**

**Il note la présence des comités de quartiers, d'Adept Nature et de Nice Matin**

**Présentation du bilan financier de l'association par Christophe Degrigny Trésorier. → Annexe**

**Les résolutions suivantes sont adoptées à main levée :**

1. Approbation des comptes
2. Modification des statuts pour intégrer Miloud Benomar au bureau de l'association
3. Accord des membres pour le recrutement d'un (ou deux) avocats pour représenter l'association. (2 avocats sont nécessaires en cas de conflit d'intérêt)

**Développement par Dominique Piot des avancées et résultats obtenus.**

**Les avancées :**

## **1. Réfection du chemin des Maures et Adrets en totalité**

- Grace au rapprochement des municipalités de Peymeinade et de Grasse, dont Défendons Piccourenc est à l'origine.
- Grace à l'intervention de Mr Le Sénateur Maire coté Grasse, sans laquelle le budget aurait été reporté.
- Grace à l'investissement important de Peymeinade, qui a traité cette voie en priorité des 2008, et recherché les subventions de l'état (préfet)

## **2. Recul important des nuisances du centre VEOLIA par suite d'intervention d'administration (notamment 3 CLIS tenue en présence de Mr le sous préfet, et notamment :**

- Valsud a été mis en demeure par décision préfectorale de ramener la superficie du centre au périmètre de départ (Valsud s'était étendu sans autorisation)
- Une étude de bruits et odeurs a été demandée par la DREAL, réalisée par la société Guigues. Les conclusions de cette étude sont sans appel, Valsud n'est pas conforme aux normes de bruits de l'arrêté préfectoral et n'est pas conforme à la nouvelle directive applicable en Mai 2011, concernant les odeurs.
- De ce fait le centre ne fait plus de broyage permettant aux riverains de retrouver une qualité de vie. De même l'absence de broyage nous permet d'espérer une disparition des poussières à l'origine de certaines allergies.

- Le trafic de poids lourds est désormais réduit apportant un soulagement aux riverains situés en bordure du chemin des Maures et Adrets. Enfin, les odeurs ont fortement diminuées.

#### **Ces avancées ont été obtenues de la façon suivante (actions conduites)**

- Interventions multiples de la Municipalité de Peymeinade en coordination avec Défendons Piccourenc, auprès de Mr Le Préfet, Mr le sous-préfet, La DREAL. Lettre de F Gauthier Adjoint au Maire à Mr Frérot Président du Group VEOLIA. ( voir courriers sur le Blog)
- 3 pleines pages du Journal de Peymeinade Edition de Mars 2010 ont été consacrées à la situation de Piccourenc, et un exemplaire de ce journal a été expédié à Mr Le Préfet, et toutes les personnalités dont Mr JP Leleux, ainsi qu'à la direction Générale de VEOLIA Groupe.
- Une lettre de Mme Tabarot à Mr Le Préfet Lamy à la demande de Défendons Piccourenc.
- L'intervention de Mr Le Sénateur Maire auprès du Mr Le Préfet par téléphone.
- L'implication personnelle de Mr Claude Serra sous Préfet, marquant de sa présence 3 CLIS, et la fermeté de la DREAL. (CLIS : Commission locale d'information et de sécurité). Notons que la CLIS ne se réunit généralement qu'une seule fois par an. Prochaine CLIS en Juin 2011

#### **Dominique Piot précise ensuite les sujets d'inquiétudes qui font l'objet d'un débat avec les élus et l'assistance notamment :**

- ◆ la vitesse excessive sur Maures et Adrets depuis la réfection de l'enrobé
- ◆ le départ annoncé de VEOLIA en 2012, et la reprise du bail par Oredui. A quoi s'attendre ?
- ◆ la remise en service de la serre de séchage des boues : des odeurs résiduelles importantes
- ◆ l'activité de concassage de la société LOGLI : des nuisances sonores à forte propagation
- ◆ la mise en service prochaine de la nouvelle menuiserie industrielle, nuisances probables (acheminement du bois par poids lourd : quelle fréquence ? bruit des machines outils...)
- ◆ le risque de développement anarchique de la zone industrielle : une zone très attractive

#### **Débat :**

**Guy Dalmasso expose la situation concernant la serre de séchage des boues** qui continue à propager des odeurs pestilentielles après un investissement important dans un filtre physico chimique (380000 euros). **F Brousteau** précise que l'installation a été faite sous l'ancienne municipalité, se propose d'intervenir auprès président de la Régie et précise qu'elle essaiera de faire en sorte que les riverains n'aient pas d'odeurs et que la commune est la pour garantir nos intérêts. Précise toutefois que la serre en fonctionnement « normal » donnerait moins de camions.

Visualiser l'intervention de Guy Dalmasso et de Mme Brousteau

→ <http://www.youtube.com/watch?v=TANKHpqq0BE>

**Guy Dalmasso parle des nuisances de LOGLI.** Réponse de **F Brousteau** : nous avons la chance que Logli soit une installation classée, car attaquable, et se désolé que cette zone industrielle ait pu accueillir des installations avec de telles nuisances, précise que la mise en place du nouveau PLU est un objectif majeur pour Peymeinade, sera l'occasion de décider de ce que l'on veut faire de cette zone, ils peuvent ou non donner des agréments pour des installations futures, et précise enfin que Défendons Piccourenc sera associé au PLU, que l'association soit agréée ou pas.

**F Gauthier arrive en milieu de séance ( excusé ) il est invité à parler de l'après Veolia,** il a rencontré **M Zarka, directeur régional d'Orédui,** qui lui a précisé que Valsud arrêtera son activité certainement en fin d'année, pour permettre une remise en état des lieux avant juillet 2012. Que M Zarka a conscience de l'accès inadapté pour les camions, il ne fera pas de construction nouvelle, qu'il n'est pas opposé à une éventuelle vente du terrain, qu'il ne développera pas sur le site une activité industrielle, acceptera de communiquer avec nous dans le futur.

Visualiser l'intervention de Francois Gauthier

→ [http://www.youtube.com/watch?v=7yBdWbarYDY&feature=player\\_detailpage](http://www.youtube.com/watch?v=7yBdWbarYDY&feature=player_detailpage)

**Christophe Degrigny** précise que pour la **nouvelle menuiserie,** les travaux de consolidation ayant été plus importants que prévu, l'isolation du bâtiment n'a pas été effectuée, il y a donc une forte probabilité que cette installation produise des nuisances sonores.

**Concernant le terrain à vendre** la société Rastrelli s'est porté acquéreur, F Gauthier précise que c'est sur une zone de préemption, qu'ils ont déjà refusé l'installation de plusieurs activités. que leur volonté plus notre vigilance fonctionne bien. Il précise que les installations seraient de type artisanales, et principalement de stockage de matériel, maçon, terrassier, matériel médical, n'occuperait que 30 pour cent de surface au sol, que le projet est déjà bien avancé, propose que nous ayons une réunion avec les futurs artisans et la mairie.

**Guy Dalmasso** fait judicieusement remarquer qu'il est dangereux de laisser encore un terrassier s'installer, car ils génèrent beaucoup de bruits et occupent une surface importante.

**Guy Dalmasso** alerte la mairie de Peymeinade que le **débroussaillage** est chaque année effectué à minima, que les artisans ne le font pas autour de leurs bâtiments, et stockent en dehors des zones. Les risques d'incendie sont multipliés, notamment quand il s'agit de bois. ( Et le bois ça brule)

**JP Leleux prend la parole** : cette zone industrielle qui aboutit dans un cul de sac et qui traverse une zone résidentielle est un non-sens, que nous avons une association importante avec des buts légitimes qui font adhérer les politiques et entraîne ( il s'en excuse) une certaine forme de compassion des services de l'état, qui sont d'accord unanimement pour nous aider à faire progresser les choses.

**Concernant la voirie** c'est finalement réglé il est intervenu pour faciliter la décision, mais il y a un effet pervers : l'augmentation de la vitesse, JP Leleux se dit d'accord pour mettre en place la signalétique nécessaire en coordination avec Peymeinade mais si on doit mettre des ralentisseurs autant laisser les trous. Il trouve impressionnant le nombre de ralentisseurs qui leurs sont demandés !

**Concernant Valsud** : c'est une bonne nouvelle dit il, mais nous engage à maintenir notre vigilance.

**Concernant les boues de séchage** : " c'est un vrai problème », à Grasse pas de nuisances, le process choisi est d'une importance capitale. Il faut mettre en demeure les responsables de respecter les riverains.

**Concernant la zone artisanale** : l'artisan n'est pas une garantie de non-nuisances. **Un règlement communal** devrait être mis en place **avec l'association**. JP Leleux précise "L'esprit de l'association me donne envie de travailler avec vous, associé avec la mairie de Peymeinade "  
Visualiser l'intervention de Mr JP Leleux → <http://www.youtube.com/watch?v=C5V2tnPyAB0>

**JM Délia prend la parole** : il découvre l'association à l'occasion de cette AG, estime que nous avons une démarche responsable de faire respecter notre environnement sur notre commune. Il précise que la mairie de Peymeinade a été très impliquée pour défendre nos intérêts concernant la Serre. Précise que les élus présents ont le souci de faire remonter nos doléances, qu'ils sont tous les trois à l'écoute de nos difficultés, que sa porte nous sera toujours ouverte, et sera à nos cotés pour rencontre les industriels et défendre nos intérêts si besoin.

Visualiser l'intervention de Mr JM Delia → <http://www.youtube.com/watch?v=UHyM0SzWGD0>

**JM Délia et F Gauthier** vont demander une réunion à la régie des eaux.

Questions du public :

**Madame PEAN** parle du problème de la vitesse sur le chemin des M et A ? Les camions lui coupent la route et pire, lui tuent ses animaux !

**M « x »** dit qu'à la Paoute des odeurs subsistaient et demande à JP Leleux comment il a résolu le problème. JPL réponds que le schéma pour l'assainissement se termine et qu'il a duré 15 ans.

**M Jalain** dit avec véhémence que si l'on a des installations qui ont des normes à respecter, c'est aux municipalités de faire respecter ces normes, on ne doit pas avoir besoin de faire intervenir un avocat, le maire doit faire respecter les lois qui existent et les élus doivent s'entourer de techniciens.

**M Parent** précise que depuis le 2010, le parquet de Grasse a reçu des consignes particulières concernant tout ce qui touche à l'environnement.

**La séance se termine par le pot de l'amitié.**